

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préserver le patrimoine en situation de crise : le CHR.D teste son PSBC en conditions réelles

Le 21 avril 2026, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a conduit un exercice grandeur nature afin de tester son PSBC (Plan de Sauvegarde des Biens Culturels). Mobilisant ses équipes ainsi que plusieurs partenaires opérationnels, dont les pompiers, cet exercice a été organisé en conditions réelles pour évaluer la capacité de réaction et la coordination des acteurs face à un sinistre majeur pouvant affecter les collections du musée.



Contacts presse : [Magali Lefranc](#) & [Prisme Média Consulting](#)

© Ville de Lyon, Frédéric Guignard Perret

QU'EST-CE QU'UN PSBC ?

Le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels est un document opérationnel conçu pour permettre une **réaction rapide, organisée et efficace** en cas de sinistre majeur, qu'il s'agisse d'un incendie, d'une inondation, d'une catastrophe naturelle ou d'un accident.

Il constitue un outil partagé entre les équipes du musée et les services de secours, qui :

- recense et hiérarchise les œuvres à protéger en priorité
- définit les actions à mener
- précise les rôles et responsabilités
- identifie les moyens matériels disponibles et les lieux de repli ;
- fournit des fiches réflexes directement utilisables en situation d'urgence.



Aujourd'hui intégré au dispositif **ORSEC**, le PSBC permet d'inscrire la protection du patrimoine dans les plans globaux de gestion de crise. Il s'appuie également sur les principes portés par le **Bouclier Bleu**, organisation internationale dédiée dans la sauvegarde des biens culturels.

L'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019 a illustré l'importance d'anticiper la protection des œuvres et de renforcer la coordination entre institutions culturelles et services de secours.

LE SCÉNARIO DE L'EXERCICE

L'exercice c'est déroulé le mardi 21 avril 2026.

Le scénario a simulé un incendie dans un local technique du musée, entraînant l'évacuation complète de l'institution.

Tout au long de la matinée, plusieurs séquences ont été mises en œuvre :

- **Alerte et évacuation** : alarme déclenchée, évacuation de l'établissement et accueil des secours ;
- **Intervention des sapeurs-pompiers** : reconnaissance du sinistre et maîtrise de l'incendie ;
- **Sauvegarde des collections** : mise en œuvre des procédures de protection sur place et évacuation de fausses œuvres ;
- **Repli des collections** : organisation du suivi et du transfert des œuvres vers un espace sécurisé ;
- **Gestion post-crise** : simulation du transfert à grande échelle des collections vers un lieu de traitement.

L'exercice s'est déroulé avec succès : toutes les collections à évacuer ou à protéger ont bien été sauvegardées, et des points d'amélioration ont été identifiés entre les différentes équipes.

L'exercice a donc pleinement atteint ses objectifs.

Contacts presse : [Magali Lefranc](#) & [Prisme Média Consulting](#)

© Ville de Lyon, Frédéric Guignard Perret

LES CHIFFRES CLÉ

- 20 pompiers mobilisés
- 6 véhicules de secours
- 5 casernes concernées
- 4 agents de la police municipale
- 6 agents du CHRD mobilisé

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Avec cet exercice, le CHRD est le premier établissement de la Ville de Lyon à tester son PSBC en conditions opérationnelles.

Cette étape marque l'aboutissement de plusieurs années de travail et constitue un retour d'expérience précieux pour tous les acteurs mobilisés. En effet, la prévention et la gestion des risques dans l'ensemble des établissements patrimoniaux est une priorité de la Ville de Lyon. Musées, bibliothèques, archives et édifices historiques sont ainsi engagés dans une démarche commune pour sécuriser durablement le patrimoine.

LE BOUCLIER BLEU, LA CROIX ROUGE DU PATRIMOINE

Souvent présenté comme l'équivalent de la Croix-Rouge pour le patrimoine, le *Bouclier Bleu* est une organisation internationale créée en 1996, en lien avec la Convention de La Haye de 1954. Son objectif est de protéger le patrimoine culturel en cas de conflit armé de catastrophe naturelle ou de crise majeure.

Ses missions principales sont :

Protéger les biens culturels

Promouvoir et faire appliquer les conventions internationales

Former les professionnels

Sensibiliser à l'importance du patrimoine et à sa vulnérabilité

Le logo très reconnaissable de *Bouclier bleu* permet d'identifier les biens et les œuvres à protéger en priorité.

Par exemple, ce système de marquage a été déployé à Lviv, en Ukraine, pour protéger différents sites et monuments.



Contacts presse : [Magali Lefranc](#) & [Prisme Média Consulting](#)

© Ville de Lyon, Frédéric Guignard Perret